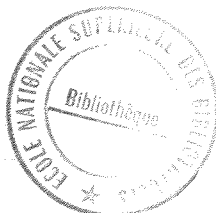


La BIBLIOTHEQUE DE L'U.E.R. DES LETTRES
ET CIVILISATION ETRANGERES; INSTITUT
D'ANGLAIS, LYON II :
ETUDE DESCRIPTIVE ET CRITIQUE.

NOTE DE SYNTHESE
PRESENTEE PAR CLAIRE VAYSSADE
SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR MERLAND



E.N.S.B.
JUIN 1976.

Nous remercions Monsieur le Directeur de l'U.E.R.
des Lettres et Civilisations étrangères, Institut d'An
glais de l'Université Lyon II, le personnel enseignant
et administratif de l'U.E.R. et Madame REY , Conserva
teur à la B.I.U. -section Droit-Lettres quai Claude
Bernard pour le concours qu'ils nous ont apporté .

BIBLIOTHEQUES D'ANGLAIS ET D'AMERICAIN
74 RUE PASTEUR -PAVILLON LAPRADE-

+++++

PREMIER ETAGE

Salle de Travail : Permanence

Prêt : 9h15 - 11h & 14h15 - 17h

COLLECTIONS	UTILISATEURS	CONDITIONS
FONDS AMERICAIN (Civilisation et Littérature)	TOUS NIVEAUX	PRET : Conditions générales de la bibliothèque d'anglais Certains ouvrages très demandés sont exclus du prêt
ROMANS ET NOUVELLES BRITANNIQUES	TOUS NIVEAUX	PRET : 2 semaines
OUVRAGES DE : -Littérature Anglaise -Civilisation Anglaise -Linguistique -Stylistique	TOUS NIVEAUX	PRET : Licence : 1 semaine Au-dessus : 2 semaines Certains ouvrages très demandés sont exclus du prêt

DEUXIEME ETAGE

Salle de travail } 10 à 18 heures.
Prêt }

COLLECTIONS	UTILISATEURS	CONDITIONS
REFERENCE : Histoires de la Littérature, de l'Art, Dictionnaires, Encyclopédies, Biblio- graphies, Concordances	TOUS NIVEAUX	CONSULTATION SUR PLACE
COLLECTIONS : -Littérature Moderne -Théorie de la Littér. -Période Victorienne -Théâtre anglais -Linguistique -Stylistique	MAITRISE CONCOURS DOCTORAT ENS. SPECIAL.	PRET : Conditions générales 3 ouvrages pour 2 semaine PRET : Conditions générales 2 ouvrages pour 2 semaine Certains ouvrages sont exclus du prêt
DOCUMENTS POLYCOPIES.	CONCOURS	CONSULTATION SUR PLACE
MEMOIRES DE MAITRISE		PRET : 2 semaines

AUTRES BIBLIOTHEQUES AUXQUELLES LES ETUDIANTS ONT ACCES

+++++

BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES	Quai Cl. Bernard Bron - Parilly	Consultation et Prêt
BIBLIOTHEQUE DU CONSULAT DE GRANDE-BRETAGNE	42 Rue Childe- bert (2°)	Consultation et Prêt Discothèque de Prêt
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Bd Vivier-Merle (Part-Dieu)	Consultation
OFFICE CENTRAL DES BIBLIOTHEQUES (O.C.B.)	15 Rue Bonnel (3°)	Prêt (Cotisation exigée)

Dans le cadre de l'enquête menée par le Secrétariat d'Etat aux Universités en vue de recenser les ressources documentaires des Universités, il nous a paru intéressant de nous pencher sur la vie d'une bibliothèque d'U.E.R.

Si nous avons choisi celle de l'Institut d'Anglais comme cadre de notre étude, c'est parce qu'elle nous était déjà familière et qu'elle est suffisamment bien implantée pour permettre de dresser un bilan de son activité.

Les bibliothèques de l'U.E.R. des Lettres et Civilisations Etrangères de l'université de LYON II sont la réunion des bibliothèques d'anglais et d'américain du Pavillon Laprade (74, rue Pasteur) et de la salle de Presse de l'U.E.R. située dans l'ensemble universitaire de Bron-Parilly. A vrai dire les ressources sont presque entièrement concentrées dans les locaux de la rue Pasteur et destinées aux étudiants avancés, tandis que la Salle de Presse n'est qu'une formation embryonnaire destinée aux étudiants du 1er cycle. Chaque unité documentaire fera donc l'objet d'une étude séparée. Toutefois, leur budget et leurs relations extérieures seront envisagés globalement.

I - FORMATION DES BIBLIOTHEQUES D'ANGLAIS ET D'AMERICAIN DU PAVILLON LAPRADE.

Si à l'heure actuelle une bibliothèque d'institut est souvent ressentie comme une nécessité, cela fut loin d'être le cas jusqu'aux années soixante. Les bibliothèques d'anglais et d'américain illustrent bien cette évolution : leur création ne se fit pas à l'origine ex nihilo, à partir d'une décision administrative, en vue de répondre à un besoin ; au contraire, c'est la présence de fonds de livres dans la section d'anglais de la faculté qui a donné naissance à la bibliothèque. Il n'est pour s'en rendre compte que d'examiner la provenance de ces collections qui constituent le point de départ de la bibliothèque.

1-1 - LE DEPART DES COLLECTIONS

Initialement, c'est à dire avant 1940, les acquisitions ont eu 4 provenances, chronologiquement :

- Le fonds Hale-White a été acheté par la faculté des lettres lors de la venue d'une partie de la bibliothèque des enfants de Hale-White, à une date inconnue. Il compte environ 800 ouvrages de philosophie, de classiques latins et grecs, des oeuvres de littérature anglaise. Certains volumes sont annotés ou dédiacés par Hale-White. Ce sont les plus anciens de la bibliothèque (fin du 19ème Siècle, début du 20ème Siècle) et ils ne sont pas classés. 150 d'entre eux ont été retirés de ce fonds fermé et intégrés à une collection récente (Recherche victorienne).

- La bibliothèque de Romans de Mademoiselle VILLARD est venue s'ajouter au fonds Hale-White : il s'agit d'un ensemble de romans et nouvelles britanniques en éditions bon marché donné à l'institut d'anglais ; il est classé et accessible en prêt, et comme le fonds Hale-White, il est fermé

Ce sont donc deux petites collections personnelles qui ont été le point de départ des bibliothèques actuelles. Nous voyons que ce ne sont pas du tout des fonds d'étude, mais de lecture générale.

- La bibliothèque d'américain, par contre, fut à l'origine une création à proprement parler universitaire, puisqu'elle suivait la naissance d'une chaire d'américain à la faculté des lettres de Lyon, qui devenait ainsi le deuxième centre d'enseignement de l'américain en France. La formation et l'accroissement de la bibliothèque américaine ont tenu à ces circonstances.

- Enfin, un dernier fonds s'est peu à peu constitué à partir d'oeuvres achetées en fonction des programmes des concours et de la licence.

Ces deux dernières collections ont été suivies, mais par ailleurs la bibliothèque n'a pratiquement pas connu d'expansion avant les années 1964 - 1965.

1-2 - DEVELOPPEMENT DES BIBLIOTHEQUES D'ANGLAIS ET D'AMERICAIN.

En 1965, un don du service de presse des Etats-Unis (United States Information Service) fut fait à la Faculté des lettres, sous la forme d'ouvrages de vulgarisation et de littérature. Mais la faculté ne disposait pas, à l'intérieur de la section, de moyens pour gérer cette collection d'environ 6 000 ouvrages. C'est pourquoi elle fut laissée dans sa plus grande partie à la bibliothèque universitaire où elle fut traitée et intégrée au fonds américain par une classification identique (C.D.U.). Le reste fut gardé dans l'institut et classé avec l'ensemble du fonds américain de la section en 1975.

Comme nous le voyons, la section américaine a été dotée d'une collection substantielle dès 1965, par la conjonction de ses acquisitions antérieures avec cette donation. C'est aussi vers la même période que les professeurs ont ressenti le besoin de développer une véritable bibliothèque autour de fonds qui seraient déterminés en fonc-

tion de leurs directions de recherche et qui seraient donc enrichies régulièrement. Le fonds de recherche et de littérature victorienne fut ainsi instauré, auquel s'ajoutèrent ensuite ceux de théâtre, de linguistique et phonétique, de littérature moderne et théorie littéraire. Si l'origine des bibliothèques est ancienne, leur développement est, lui, très récent. Nous allons voir que ces bibliothèques desservent plusieurs publics, et ont plusieurs attributions, en raison de la diversité des types d'ouvrages contenus dans chaque fonds.

1-3 - FINALITE DES BIBLIOTHEQUES.

La bibliothèque Hale-White, la bibliothèque de Romans et une partie du fonds américain procuraient aux étudiants des ouvrages de lecture courante, plus pour la détente que pour l'étude. Peu à peu, les bibliothèques se sont orientées vers l'étude et la recherche, avec la création des récents fonds spécialisés, indissociables des programmes de recherche des enseignants.

A vrai dire l'aspect "loisir" de la bibliothèque est tout à fait négligé par son public. Les romans du 19ème siècle et du début du 20ème siècle sont plus considérés désormais comme partie de programmes d'étude que comme délassément et sont empruntés dans des cas rarissimes.

La bibliothèque d'étude est à l'intention des étudiants "avancés", inscrits en maîtrise, au CAPES, et à l'Agrégation. Un gros effort est fourni pour leur donner les moyens de travailler sur place, grâce à des usuels, des photocopies, et de se spécialiser en utilisant les mêmes ressources documentaires que les enseignants et les chercheurs. La bibliothèque d'américain fait exception à cette double orientation des fonds ; elle est entièrement consacrée à l'étude et à la culture générale, et s'adresse avant tout aux étudiants de licence en vue de leur fournir une initiation à la lecture d'oeuvres intégrales.

Que les autres collections soient à la fois constituées pour l'étude et pour la recherche ne paraît pas inacceptable

dans le cadre d'une bibliothèque d'U.E.R. de lettres.
Mis à part l'obstacle de la langue anglaise, un ouvrage
peut être accessible à différents niveaux de spécialisa-
tion. De plus, cela permet de réaliser des économies do-
cumentaires en évitant la multiplication de bibliothèques
selon leurs usages. Mais il faut garantir aux deux publics
la possibilité d'accès aux documents, ne pas favoriser
la recherche au détriment de l'étude ou vice versa.

II - FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHEQUES D'ANGLAIS ET D'AMERICAIN DU PAVILLON LAPRADE

2-1 LOCAUX, MOBILIER ET EQUIPEMENT.

2-1-1 Locaux

Depuis 1973, la bibliothèque occupe une partie du 1er étage, et une partie du 2ème étage du pavillon Laprade, c'est à dire qu'elle se trouve parfaitement bien implantée dans l'U.E.R. d'anglais. La superficie d'environ 300 M2 se répartit de manière égale entre deux salles :

- La salle du 1er étage ou salle d'américain, occupée principalement par le fonds américain et abritant aussi les anciens fonds anglais (bibliothèque de Romans et le fonds anglais de littérature générale).
- La salle du 2ème étage ou salle d'anglais où se trouvent les fonds spécialisés autres que l'américain (voir tableau descriptif). Deux renforcements dans la salle de lecture sont utilisés comme bureaux par le personnel. Le couloir d'accès est utilisé aussi pour loger des armoires à livres, mais sert en quelque sorte de "rebut" pour les fonds peu consultés (ex. thèses, mémoires). Il est fermé le soir.

La séparation des fonds est arbitraire et dépend des locaux. Il serait souhaitable que la bibliothèque puisse constituer un tout dans une seule pièce, ou dans deux pièces adjacentes. Il en résulterait un certain nombre d'améliorations au niveau du fonctionnement et du coût (meilleure surveillance, horaires d'ouverture alignés, etc..)

2-1-2 Mobilier et Equipement.

- Les armoires à livres.

Les livres sont tous en semi-libre accès, dans les armoires qui ferment à clé et ne sont ouvertes que par le personnel. Ces armoires sont pour la plupart en bois, avec la partie supérieure vitrée. Elles présentent plusieurs

inconvenients :

- Elles sont trop hautes
- Elles sont trop profondes ; parfois il y a deux rangs de livres sur le même rayon
- Elles ferment à clé

D'où la raison de semi-libre accès.

De plus, elles constituent un risque de surcharge au plancher. Les ouvrages de linguistique sont rangés dans des armoires métalliques, beaucoup plus fonctionnelles (tous les rayons sont accessibles, et elles sont d'une bonne profondeur). Elles ont été choisies parce qu'elles fermaient hermétiquement, ceci en 1968-1969, époque à laquelle la surveillance du fonds était moindre et les ouvrages de linguistique proportionnellement plus onéreux d'autre part.

Trois placards ont été acquis à l'usage des diapositives. Ils sont conçus à cet effet.

- Equipement de la bibliothèque.

La salle d'anglais est pourvue de deux bureaux avec matériel de dactylographie. Par contre la bibliothèque ne comporte aucun équipement audio-visuel ou de reprographie aucun lecteur de micro-éditions.

- Enfin les deux salles comptent environ une vingtaine de places assises chacune.

2-2 LE PERSONNEL DE LA BIBLIOTHEQUE.

- Responsables pédagogiques:

- 1 professeur responsable de toute la bibliothèque
- 1 professeur responsable du secteur d'américain.

- Une responsable technique employée à mi-temps

Qualifications : maîtrise d'anglais
diplôme de secrétariat
aucune qualification de bibliothécaire.

- 10 moniteurs qui effectuent 8 Heures par semaine chacun :

Salle d'anglais : 5

Salle d'américain : 5

Leur tâche consiste presque exclusivement à surveiller la bibliothèque, et à s'occuper du prêt.

C'est la responsable technique qui a la charge du travail de bibliothéconomie : mise à jour des fichiers, des registres etc...

Si le nombre des moniteurs est demeuré constant depuis plusieurs années, le poste de responsable technique à mi-temps est lui une création récente : Mai 1974. Depuis lors l'amélioration du service en est très sensible :

- Au niveau technique, les tâches sont exécutées par une seule et même personne disposant d'un horaire déjà important, et non plus par une succession de moniteurs.
- Au niveau du service proprement dit : la bibliothèque a considérablement élargi ses heures d'ouverture. Alors qu'il y a quelques années seulement, cette bibliothèque fermait à 17 heures et n'était pas ouverte tous les jours, elle offre à présent un horaire presque comparable à celui de la B.U. toute proche (voir tableau).

L'idéal serait bien entendu qu'elle s'aligne totalement sur la B.U., exception faite du Samedi peut-être. Il faudrait pour cela que les horaires d'ouverture respectifs

des deux salles soient uniformisées. La salle d'américain est beaucoup moins utilisable. De par les fréquents relais de personnel durant la journée, l'accès aux ouvrages est très perturbé. Il faut néanmoins constater que le personnel est mal employé, car non qualifié en matière de bibliothéconomie. Il faudrait qu'il reçoive, y compris les moniteurs, une formation technique car des tâches d'importance sont à entreprendre en ce qui concerne le catalogage, les relations avec la B.U.

2-3 LES UTILISATEURS DE LA BIBLIOTHEQUE

2-3-1 L'accès aux salles

Il est entièrement libre ; beaucoup d'étudiants n'utilisent d'ailleurs la salle qu'en qualité de salle de travail et non comme bibliothèque. Ils travaillent alors sur leur documentation personnelle et ne consultent que les usuels mis à leur disposition.

2-3-2 Le prêt et ses utilisateurs

Pour emprunter un ouvrage, il faut remplir les conditions indiquées dans le tableau descriptif de la bibliothèque. On peut noter que si l'accès aux lieux est largement ouvert, l'accès au prêt est beaucoup plus restreint, seuls les étudiants de maîtrise, des concours et du 3ème cycle peuvent emprunter trois ouvrages pour deux semaines.

Pour avoir accès au prêt, il faut s'inscrire auprès d'un moniteur qui établit alors une fiche signalétique au nom de l'étudiant, valable pour l'année universitaire. Si l'on veut emprunter des ouvrages dans les deux salles, il faut s'inscrire dans chacune d'elles. Sur la fiche d'inscription sont portées les références de chaque document emprunté, avec les dates d'emprunt et de retour.

Des fiches analogues sont établies au nom de chaque enseignant qui peut, lui, emprunter plusieurs ouvrages pour une période indéterminée.

L'inscription est gratuite. Par contre, si l'on désire emprunter l'ouvrage pour la durée des vacances d'été, une caution est exigée pour chaque livre.

Parallèlement au fichier lecteur existe un fichier ouvrages. Lorsqu'un ouvrage est emprunté sa fiche signalétique (auteur, titre, cote) est placée dans le fichier à cet effet, et les dates d'emprunt avec le nom de l'emprunteur sont indiquées.

Cette procédure de prêt toute simple s'avère jusqu'à présent efficace en raison de la faible importance des inscrits au prêt et du faible nombre de prêts comme nous allons le voir.

LE FICHIER DES INSCRITS AUX BIBLIOTHEQUES D'ANGLAIS ET D'AMERICAIN POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 1975-1976

PUBLIC DESSERVI PAR LA BIBLIOTHEQUE	NOMBRE D'INSCRITS			
	BIB. ANGLAIS	BIB. AMERICAIN	ANGLAIS + AMERICAIN	UER
Etudiants 1er Cycle	0	2	2	-
Etudiants licence	64	47	111	378
Etudiants Maitrise	88	14	102	452
Etudiants Concours				
Etudiants 3è Cycle	9	0	9	9
Etudiants étrangers	0	1	1	-
Autres Etudiants	6	0	6	-
TOTAL	167	64	231	830
Enseignants U.E.R.	36			

Si nous examinons le tableau ci-dessus, nous notons qu'effectivement les usagers de la bibliothèque sont surtout les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Toutefois, ils ne représentent que 27 % des étudiants inscrits à l'U.B.R. d'anglais en 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Il reste donc à la bibliothèque un vaste public potentiel à conquérir à l'intérieur de l'U.B.R. Il apparaît aussi que la salle d'anglais recueille plus d'inscription que la salle d'américain. Cette dernière accueille les étudiants débutants, mais c'est en salle d'anglais que se trouvent les chercheurs et les professeurs.

Si nous nous penchons à présent sur l'estimation du prêt et sa répartition, nous observons que les professeurs empruntent en moyenne, tout au long de l'année, 280 ouvrages, soit 8 par professeur. Les étudiants, eux, profitent très peu des prêts à domicile. Les sondages effectués de Janvier à Mai révèlent qu'ils empruntent en moyenne un ouvrage pour deux. ^{ou} Un relevé du nombre d'ouvrages empruntés par étudiant au terme de l'année universitaire révèle que plus de la ^{moitié} majorité des étudiants inscrits empruntent deux ouvrages au maximum.

REPARTITION DES ETUDIANTS EN FONCTION DU NOMBRE DE PRETS EFFECTUES DE OCTOBRE A JUIN 1976 EN SALLE D'ANGLAIS :

NOMBRE D'EMPRUNTS	LICENCE	MAITRISE CONCOURS
Aucun Document	1	1
1 document	18	21
2 documents	20	25
de 3 à 10 documents	20	28
plus de 10 documents	8	14

Toutes ces observations montrent à quel point le service du prêt s'adresse à un public bien restreint, composé essentiellement des professeurs.

III - LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

3-1 - ETAT DES COLLECTIONS

3-1-1 Les ouvrages

Les bibliothèques d'anglais et d'américain renferment environ 12 000 ouvrages (voir tableau 16) ; Examinons plus en détail la constitution des divers fonds et leur importance respective. Nous laissons de côté les fonds fermés qui ont été le point de départ des bibliothèques (voir chapitre I) et qui sont d'un intérêt mineur actuellement. Ce qui constitue l'essentiel des ressources de la bibliothèque est d'une part :

- Le fonds anglais de littérature générale (1800 ouvrages) collection disparate qui regroupe
 - a) les ouvrages au programme des concours et examens ou s'y rapportant.
 - b) les ouvrages ayant trait aux 17ème et 18ème siècles et au Romantisme, périodes qui ne sont pas du domaine des recherches dans l'U.E.R. et qui par conséquent ne font pas l'objet de fonds spéciaux.
 - c) enfin quelques livres de grammaire et d'initiation à la linguistique destinés aux étudiants de licence n'ayant pas accès aux collections particulières.

D'autre part :

- Les fonds spécialisés, au nombre de 6. Deux retiendront avant tout notre attention,
 - a) Le fonds américain (3000 ouvrages) consacré au départ à la littérature est de plus en plus orienté vers la civilisation, pour constituer un tout indépendant d'autres bibliothèques et notamment du secteur américain de la B.U. Cette branche "civilisation" est à elle seule un fonds spécialisé qui est complété par un millier de diapositives sur l'art américain. Les ouvrages acquis en littérature américaine sont eux très généraux, si bien qu'en fin de

compte la bibliothèque américaine est riche et variée.

- b) Le fonds victorien (1600 ouvrages) qui regroupe des documents sur la seconde partie du 19ème siècle et le début du 20ème. Il comprend des ouvrages de littérature de civilisation, une collection d'oeuvres complètes, enfin des séries de diapositives (environ 1000 unités).
- c) Les autres collections sont d'une importance moindre, encore que celle de linguistiques-Phonétique se développe rapidement. A l'intérieur de ce secteur, la stylistique est un fonds autonome, avec catalogues séparés.

3-1-2 Journaux et Revues.

Les bibliothèques du pavillon Laprade ne sont abonnées qu'à un seul ^{hebdomadaire} périodique :

The Times Literary Supplement

Cette absence de périodiques tient à plusieurs raisons :

- Ce domaine ne fait pas l'objet de demandes particulières de la part des étudiants.
- Il faudrait d'autre part un emplacement réservé au stockage des anciens numéros, chose manquante dans les locaux.

Cette lacune est d'autant plus regrettable que les périodiques sont très mal utilisés à la salle de Presse de Bron, comme nous le verrons au Chapitre IV. De plus, ^{certaines} ~~elles~~ ne se trouvent pas non plus à la section Droit-Lettres de la B.U du Quai C. Bernard.

LISTE DES REVUES ET DATE DE DEPART DES COLLECTIONS

British Journal of Educational Technology

Councils & Education Press Ltd-Londres

1969

Communication

Le Seuil - Paris

1964

Drama Review (the)
N.Y. University - New-York
1959

English Literature in Transition

1973

James Joyce Quaterly

Univ. of Tulsa - Oklahoma
1963

Journal of Modern Littérature

Philadelphia

1970

Langages

Le Seuil - Paris

1971

Language Teaching and Linguistics : Abstracts

C.U.P. Cambridge

1971

Littérature

Larousse - Paris

1971

London Magasine

A. Ross - Londres

1974

Modern Drama

Univ. of Kansas, Lawrence

Poétique

Le Seuil - Paris

1970

Studies in Romanticism

Boston Univ. - Boston

1975

Twentieth Century Studies

Kent Univ., Canterbury

1969

La bibliothèque possède 14 revues qui sont achetées soit au numéro, soit par abonnement. Il serait plus commode et guère plus coûteux de les acquérir toutes par abonnement. Cela permettrait aussi d'avoir des suites complètes, ce qui n'est pas toujours le cas. Chacune est intégrée au fonds auquel elle correspond si bien qu'elles sont difficiles à découvrir ex. Modern Drama est classée avec le fonds Théâtre.

3-1-3 Les instruments pour le travail sur place.

Ils sont consultés très régulièrement. Ce sont d'abord les usuels - dictionnaires généraux ou spécialisés, bibliographies, concordances, encyclopédie etc.... et les photocopies. Ces dernières reproduisent des articles ou extraits choisis d'oeuvres critiques se rapportant aux programmes des concours. Elles sont regroupées par auteurs étudiés, et constituent des dossiers faciles et rapides à consulter. Elles sont exclues du prêt et forment une ébauche de documentation répondant au profil des capétiens ou agrégatifs. Si un tel procédé est onéreux, il n'en constitue par moins un gain de temps et d'argent pour la bibliothèque qui fait l'économie d'une d'acquisition qui seraient utilisées d'une manière très éphémère.

Nous avons noté que certains fonds spécialisés étaient complétés par les collections de diapositives qui leur sont indissociables. En effet la bibliothèque possède environ 3000 unités qui sont accessibles au prêt à domicile. Elles sont essentiellement empruntées pour des exposés ou des travaux de groupes. Nous allons voir ultérieurement la part qui revient aux documents audio-visuels dans la bibliothèque lors de l'examen du registre d'entrée des documents.

ESTIMATION ET REPARTITION DES FONDS DE LA BIBLIOTHEQUE.

FONDS	ESTIMATION (en mètres linéaires)	LOCALISATION
Fonds Hale-White	21	Salle d'anglais
Bibliothèque de Romans	18	Salle d'américain
Littérature et civilisation britannique	58	Salle d'américain
U.S.A. (littérature et civilisation)	105	Salle d'américain
Victorien	54	Salle d'anglais
Théâtre + Elisabéthain	23	Salle d'anglais
Littérature moderne	24	Salle d'anglais
Théorie littéraire	15	Salle d'anglais
Linguistique et Stylistique	38	Salle d'anglais
Usuels et exclus du prêt	30	Salle d'anglais et d'américain
Mémoires	10	Salle d'anglais
TOTAL	396	

3-2 LES ACQUISITIONS DE LA BIBLIOTHEQUE.

3-2-1 Les commandes de documents.

En règle générale tout professeur peut passer une commande de livre (s) à la responsable technique. Néanmoins, chaque professeur responsable d'un enseignement spécialisé regroupe les demandes et fournit un liste d'ouvrages à acquérir pour sa discipline. Comme nous le verrons au Chapitre VI, il fait part de son choix à la B.I.U. pour éviter que celle-ci ne commande les mêmes ouvrages. Aucune date n'est imposée pour remettre des listes. Bien que s'échelonnant sur toute l'année, les demandes d'achat sont surtout concentrées à la parution des programmes de concours (soit Juin) et à la rentrée universitaire.

La responsable technique a pour tâche de vérifier les listes et de les compléter (prix, éditeur etc...) à l'aide de Books in Print et du Times Literary Supplement. Elle doit avant tout éviter l'achat de doubles et pour cela vérifier si le document demandé ne se trouve pas déjà en rayon ou sur une commande antérieure. C'est alors que commence la procédure administrative pour la commande avec notamment l'intervention du service comptable de l'U.E.R. et de l'agence comptable de l'université. Pas moins de 15 jours sont nécessaires à l'accomplissement des formalités, sauf en cas de demandes express par un professeur.

A ce délai d'envoi des bons de commande, s'ajoute celui de la réception des documents, surtout lorsque ceux-ci proviennent de l'étranger, cas le plus fréquent. Le responsable pédagogique de la bibliothèque tient en effet à ce que les ouvrages soient commandés directement à l'étranger plutôt que chez un dépositaire français. Cette méthode est financièrement beaucoup plus avantageuse. Mais l'acheminement est long : un mois et demi à deux mois au minimum. Certains ouvrages parvien-

nent 3 ou 4 mois après la commande ; il arrive aussi que des commandes ne soient ni honorées ni annulées mais restent en suspens et doivent être renouvelées, l'année suivante voire 2 ans plus tard. C'est le cas en moyenne de 130 documents commandés par an, soit 1/5 à 1/10e de commandes selon les années, ce qui pose un énorme problème de reliquat. C'est pourquoi une solution vient d'être envisagée pour éliminer ces sommes en attente : toute commande de 1974 non honorée en 1975 est annulée en 1976 après consultation des professeurs au cas où des ouvrages indispensables figureraient sur cette liste. Ceci permettra d'assainir la gestion et éliminera en partie une contrainte budgétaire.

REPARTITION DES COMMANDES

- Commandes d'ouvrages adressées à l'étranger (Grande-Bretagne, Etats-Unis, Hollande)

Aucune réduction de prix n'est accordée; le port est facturé.

Principaux libraires fournisseurs :

- a) Blackwell's
Broad street
Oxford G.B
- b) Heffers & Son Ltd
20, Trinity Street
Cambridge G.B.
(délais de livraison rapides)
- c) Schoenhoff's
Massachussets Ave
Cambridge Mass U.S.A.
- d) Erasmus Booksellers
Spui 2
Amsterdam (Pays-Bas)
- e) Mouton
La Haye (Pays-Bas)

- Commandes adressées en France.

Un certain nombre de livres et revues sont de langues française (surtout le Fonds Théorie Littéraire). Dans ce cas les commandes sont passées à des libraires lyonnais. Ceux-ci peuvent également réserver un ouvrage de langue anglaise.

Une réduction de 10 % sur le prix de vente est accordée.

Principaux libraires fournisseurs :

a) Gibert

Rue Sainte Hélène

LYON 2ème

b) Lavandier

Rue V. Hugo

Lyon 2ème

c) La Proue

Rue Childewert

Lyon 1er

d) Les Nouveautés

Place Bellecour

Lyon 2ème

e) Camugli

Rue F. Dauphin

LYON 2ème

Certaines revues sont commandées directement à l'éditeur

Ex. Poétique est commandée au Seuil (Paris).

- Publications universitaires et autres

La bibliothèque s'adresse surtout à :

a) Editions Universitaires

Rue A. Angellier

- Lille III

b) Université Paul Valéry

Montpellier

- Commandes des autres documents

Les photocopies sont commandées à :

The American Library in Paris

Paris 2ème

Les films, disques, bandes magnétiques etc... sont commandés à diverses maisons ou organismes publics (CRDP - INRDP - OCDE etc...)

En fait l'essentiel des commandes s'effectue avec Blackwell's, Heffer's & Son et Schoenhoff's, comme l'indique le registre d'entrée que nous allons examiner.

3-2-2 Le registre d'entrée des documents.

Il a été établi en 1972 et était alors connu par le personnel du service comptable de l'U.E.R., de façon très succincte. Il est à présent confié à la responsable de la bibliothèque et comporte pour chaque document entré les indications suivantes :

n° d'entrée - auteur - titre - date de réception - fournisseur.

Sur ce registre sont portés tous les documents, quelque soit le lieu où ils vont être affectés. Ils sont en majorité destinés aux bibliothèques du Pavillon Laprade, mais un certain nombre est cependant commandé pour la section de Bron. Il serait bon que l'affectation soit clairement indiquée sur le registre pour pouvoir localiser les documents par la suite.

D'autre part, certains documents sont arbitrairement regroupés dans le cadre des acquisitions de la bibliothèque alors qu'ils sont parfois d'un usage tout à fait indépendant (par exemple des bandes magnétiques destinées au laboratoire de langues).

Pour l'analyse du registre d'entrée, reportons-nous aux tableaux suivants.

REPARTITION NUMERIQUE ET PROPORTIONNELLE DES TYPES DE DOCUMENTS ENTRES AU REGISTRE DE LA BIBLIOTHEQUE

	1973		1974		1975	
	NOMBRE D'UNITES	POURCENTAGE	NOMBRE D'UNITES	POURCENTAGE	NOMBRE D'UNITES	POURCENTAGE
Documents Entrés	528	100	981	100	1040	100
Ouvrages	427	81	719	73	754	72
Revue (numéros)	36	7	59	6	106	10
Périodiques (abonnements)	14	2	12	1	13	1
Usuels	8	1	49	5	26	2
Photocopies d'articles	34	6	84	8	100	8
Publications spéciales	10	2	10	1	11	1
Microcopies	-	-	-	-	2	-
Films (1 ou plusieurs bobines)	14	-	3	-	-	-
Diapositives (séries)	5	-	-	-	1	-
Bandes magnétiques	-	-	12	-	24	-
Disques	-	-	33	-	3	-

Remarques.

1) Les revues sont entrées au numéro alors que les ~~périodiques~~^{quotidiens} sont entrés à l'abonnement. Il arrive aussi qu'ils soient deux fois enregistrés lorsqu'ils sont également inscrits au numéro. De la sorte, le nombre d'entrées annuelles au registre est légèrement gonflé. Les entrées doubles ont été éliminées du tableau ci-dessus.

Un registre réservé aux entrées de périodiques et de revues (de type fichier synoptique) permettrait de clarifier le registre d'entrée actuel.

Peut-être faudrait-il faire de même pour les documents audio-visuels.

2) Les publications spéciales sont de type très divers : annuaires, rapports de concours etc...

Nous observons donc que la part des documents audio-visuels entrés sur le registre est infime, et varie de 1 % en 1973 à 6 % en 1974 et en 1975. Il faut remarquer en 1975 la présence de 2 microcopies. Est-ce un achat isolé ou le signe d'une politique d'achat de microcopies ? Il est encore trop tôt pour le dire.

REPARTITION PAR LANGUES DES VOLUMES ENTRES A LA
BIBLIOTHEQUE.

	1973	1974	1975
Total des ouvrages	427	719	754
Ouvrages en anglais	342	612	667
Ouvrages en français	80	107	82
Ouvrages bilingues	-	-	1
Traductions	5	-	4

La proportion des ouvrages de langue anglaise tend à augmenter sensiblement :

80 % en 1973

85 % en 1974

88 % en 1975

Les oeuvres bilingues sont pratiquement inexistantes ainsi d'ailleurs que les traductions françaises d'oeuvres anglaises. Ces dernières sont plutôt du domaine de la B.I.U. car destinées à un public plus vaste.

3-3 LES CATALOGUES DES COLLECTIONS

3-3-1 Les catalogues de la salle d'anglais.

Nous abordons un domaine où l'absence de personnel qualifié en matière de bibliothéconomie se manifeste de façon criante. L'organisation des catalogues sur fiches laisse à désirer pour plusieurs raisons ; nous nous trouvons devant une multiplicité de fichiers dont certains font double emploi. A chaque fonds spécialisé correspond au moins un fichier. Le fonds linguistique-phonétique a même été divisé en 3 catalogues dis-

tincts : linguistique + phonologie + stylistique. Ce qui donne 7 divisions systématiques. A l'intérieur de ces divisions nous nous trouvons tantôt face à des fichiers matières, tantôt à des fichiers auteurs.

Au lieu de faciliter la recherche de l'utilisateur, le cloisementⁿⁱ systématique la freine considérablement. En effet, ce découpage est tout à fait arbitraire et repose sur des distinctions très floues : comment faire la part, en tant qu'utilisateur, entre ce qui sera du domaine de la stylistique et ce qui sera de la théorie littéraire ? Les périodes ne sont pas cernées par des dates précises.

Multiplicité des fichiers aussi par l'addition des catalogues d'autres bibliothèques, qui eux ne sont pas systématiques mais sont faits selon l'ordre alphabétique d'auteur. Malheureusement ils ne sont pas tenus à jour. Il faudrait avant toute chose refondre ces fichiers en un seul catalogue alphabétique d'auteurs puisque nous sommes dans une bibliothèque où domine la littérature. Un fichier matières unique devrait ensuite être constitué à partir de l'ébauche du catalogue matières établie pour le secteur victorien ; ce catalogue a été complété dans le domaine de la civilisation victorienne à la demande de certains étudiants. Mais au-delà de cet ajustement ponctuel, c'est la confection de tout le catalogue matières qui devrait être entreprise si l'on veut servir convenablement le public en lui donnant les moyens de trouver lui-même ces documents au lieu de se contenter des bibliographies conseillées. Enfin le catalogue collectif devrait être mis à jour.

Quant aux fiches, elles sont mal établies, souvent incomplètes ; les renvois ne sont pas toujours faits, les notions d'auteur et de collectivité ne sont pas suivies.

En dernier lieu, le catalogue des mémoires de maîtrise est fait de fiches en hauteur, classés au mot principal du titre, agencement mal commode à utiliser.

3-3-2 Les catalogues de la salle d'américain

- Le fonds de littérature et civilisation américaine a été reclassé en 1971 avec l'aide du personnel de la B.I.U. La C.D.U. a été adoptée pour que le fonds soit classé de la même manière que celui de la B.I.U. Un fichier matières et un fichier auteurs ont ainsi été établis selon les normes d'usage.
- Le fonds de littérature anglaise générale est classé lui par ordre chronologique d'entrée. Le catalogue est relativement bien établi.
- A la bibliothèque de Romans correspond un fichier non revu, avec fiches manuscrites en hauteur.

A la lumière de ces observations, nous voyons combien l'efficacité de ces nombreux fichiers est illusoire et combien il est urgent de les remanier. C'est dans ce domaine que la coopération avec la B.I.U. serait précieuse ; son aide s'est déjà avérée fructueuse pour le reclassement du fonds américain et devrait être poursuivie.

3-4 DIFFUSION DE L'INFORMATION

Quels moyens la bibliothèque met-elle à la disposition de ses utilisateurs ainsi qu'à un public extérieur à l'U.E.R. pour faire connaître ses ressources ? Pour ainsi dire aucun. Il faut signaler cependant l'existence du registre des nouveaux ouvrages ; ces derniers sont rubriqués non plus selon l'ordre strict d'arrivée, comme dans le registre d'entrée, mais sont sous-classés par spécialité, de la façon suivante :

Date

THEATRE

Numéro dans le
registre d'entrée

Cote

Auteur

Titre

Ce livre permet de connaître les dernières acquisitions reçues pour un domaine précis. Mais cette liste est trop rigide et par conséquent d'accès trop limité : seuls les professeurs peuvent la consulter. Or l'ensemble des usagers devrait être informé des accroissements documentaires qui montrent le dynamisme de la bibliothèque dans ce domaine. Pour ne pas nuire aux chercheurs et aux étudiants des concours l'accès à certaines nouveautés pourrait être limité, mais il n'en reste pas moins que leur existence devrait être connue, sous forme de fiches exposées dans les 2 salles et même à la B.I.U. Ce manque d'information vers les étudiants explique peut-être la faiblesse du prêt et du rôle de la bibliothèque de l'UER d'une manière générale.

La bibliothèque ne transmet aucune information relative à ses ressources à l'échelon national. Elle ne participe ni au Répertoire des Périodiques de la région Rhône-Alpes, ni à l'I.P.P.E.C ni au C.C.O.E. est ceci est d'autant plus regrettable que son fonds est presque entièrement composé d'ouvrages étrangers dont certains relativement spécialisés, et par conséquent il serait appréciable de les recenser.

La bibliothèque entre très rarement dans le réseau du prêt inter-bibliothèque, bien entendu à cause des raisons qui viennent énoncées.
d'être

Car une bibliothèque est autre chose qu'une accumulation de livres. Même avec un fonds important et régulièrement enrichi comme le sien tant que la bibliothèque d'anglais et d'américain ne se donnera pas les moyens d'information et d'exploitation en rapport avec sa taille, elle sera sous-utilisée.

IV - LA SALLE DE PRESSE DE L'U.E.R. D'ANGLAIS.
ENSEMBLE UNIVERSITAIRE DE BRON-PARILLY.

Une salle de presse fonctionne à l'intention des étudiants de 1er cycle d'anglais dans les locaux de l'U.E.R. situés à BRON (depuis Octobre 1973 et, auparavant, sur la campus de LA DOUA.) Ce local, d'environ 25m2 est ouvert le lundi après-midi, et de 10 h à 17 h30 du mardi au vendredi inclus. L'accès de la salle est entièrement libre. Le personnel se compose de :

- Un professeur, responsable pédagogique.
- Six moniteurs qui assurent huit heures de permanence par semaine chacun.

En quoi consiste la documentation de cette salle ?

Comme son nom l'indique, celle-ci est, avant tout, un lieu de consultation de périodiques étrangers, dans le cadre des cours de civilisation britannique et américaine. Nous pouvons sérier les périodiques en deux catégories selon leur mode d'acquisition et leur usage :

a) Les périodiques entrés par abonnement, sur le budget documentaire de l'U.E.R.

- Les Quotidiens :

Le Monde (Fr.)
The Times (An.)
The Birmingham Post (An.)
Herald Tribune (Am.)

- Les Hebdomadaires :

The Guardian Weekly (An.)
The Observer (An.)
The Sunday Express (An.)
The Listener (An.)

En alternance par
semestre.

- Les Mensuels :

Harper's Magazine (Am.)

- b) Les périodiques entrés par abonnement personnel des étudiants de 1ère année de D.E.U.G., moyennant une cotisation moyenne annuelle de 60 francs pour deux hebdomadaires.

Ainsi arrivent, chaque semaine, 300 exemplaires de The Observer et de Newsweek. La salle de presse sert de dépôt pour ces périodiques que viennent chercher les étudiants. Au contraire, les périodiques acquis par l'U.E.R. ne peuvent sortir de la salle. Chaque moniteur est chargé, pour l'année universitaire en cours, de dépouiller un périodique. Huit périodiques sont donc régulièrement dépouillés et des dossiers thématiques constitués à partir d'articles de presse et mis en libre accès durant l'année.

De tels documents posent un problème de conservation. Etant donné l'exiguïté des locaux, il n'est pas possible de garder les périodiques. Ceux-ci sont évacués, mais où et comment, la question reste posée. Les dossiers de presse, quand à eux, sont gardés dans un meuble à cet effet.

La documentation n'est pas exclusivement composée de périodiques. Un certain nombre d'ouvrages (300) figurent dans la salle. Ils constituent des usuels ou semi-usuels. Ce sont essentiellement :

- Des dictionnaires.
- Des ouvrages de civilisation ; le plus souvent, des textes de vulgarisation en édition bon marché (ex. Pelican books) et présents en plusieurs exemplaires. Les acquisitions sont très rares : une seule en 1975/1976.

Ces ouvrages sont exclus du prêt à domicile. L'emprunteur doit signer une feuille lorsqu'il en consulte un. Les fichiers se trouvant dans la salle de presse contiennent, outre les fiches des usuels et semi-usuels en consultation, celles des ouvrages existant à la B.U. de BRON dans le secteur X B.

Comme nous venons de le voir, cette salle de presse, de par ses dimensions et ses moyens, est fort différente des bibliothèques d'anglais et d'américain auxquelles elle est rattachée.

Conçue pour initier l'étudiant débutant à un travail personnel sur documents, d'accès libre et informel, elle est cependant boudée par les étudiants (2.000 étudiants inscrits en D.E.U.G. d'anglais, 20 usagers assidus. Même les abonnés "payants" ne retirent pas tous leurs numéros de périodiques.

V - LE BUDGET DES BIBLIOTHEQUES DE L'U.E.R. D'ANGLAIS.

La réforme de l'enseignement supérieur de 1968, mise en application en 1969, a abouti, sur le plan financier, à une plus large autonomie des U.E.R. Depuis 1969, donc, le budget de la bibliothèque est voté par le conseil de l'U.E.R.

La politique documentaire de l'U.E.R. lui revient donc en propre et ne dépend plus, comme auparavant, des décisions parfois arbitraires prises au niveau de la faculté des lettres.

Examinons la place des bibliothèques dans le budget de l'U.E.R. d'anglais puis l'utilisation des crédits qui leur sont alloués.

5-1 LE BUDGET DES BIBLIOTHEQUES DE L'U.E.R. D'ANGLAIS.

a) en francs courants pour la période 1971-1975.

Francs Courants	Exercice 1971	Exercice 1972	Exercice 1973	Exercice 1974	Exercice 1975
Crédit Ouvert	129.712	167.793	253.891	241.500	192.391
Poste Documents	31.449	17.124	38.988	40.550	27.541
Poste Personnel	?	56.648	56.406	72.462	75.813
Poste Matériel Et four- nitures	1.338	798	2.139	1.862	200

b) en pourcentage pour la période 1971-1975.

	Exercice 1971	Exercice 1972	Exercice 1973	Exercice 1974	Exercice 1975
Crédit Ouvert	Indice 100	Indice 100	Indice 100	Indice 100	Indice 100
Budget Global	/	43%	38%	48%	45%
Poste Documents	24%	10%	15%	17%	14%
Poste Personnel	/	33%	22%	30%	40%
Poste Matériel Et four- nitures	1%	0,4%	0,8%	0,8%	0,1%

Remarque : Sur ces tableaux, ne figurent pas les crédits supplémentaires accordés, en cours d'année, à l'U.E.R. ni les reliquats à réengager pour le poste documentaire. Que constatons-nous à l'examen de ces tableaux ? Tout d'abord, que le crédit global ouvert pour l'U.E.R. a augmenté de 95% entre 1971 et 1973. Depuis, il est en baisse (25% en 1975 par rapport à 1974). Par contre, le budget global des bibliothèques est à peu près constant et représente, grosso modo, la moitié du budget total alloué à l'U.E.R.

Quand aux sommes imparties aux dépenses documentaires, si, en valeur absolue, elles ont ~~cru~~ jusqu'en 1975, en pourcentage du budget global, elles ne représentent que 14% actuellement (alors qu'en 1971, elles constituaient 24% des crédits). En 1975, elles ont baissé de 47% par rapport à l'année précédente.

Le poste pour le personnel des bibliothèques entre dans 40% des crédits ouverts pour l'U.E.R. C'est le seul poste à avoir eu une ouverture de crédit supérieure en 1975 à ce qu'elle était en 1974.

Actuellement, le crédit personnel est presque trois fois supérieur au crédit documents. Si une telle situation se prolonge, la bibliothèque fonctionnera grâce aux acquisitions antérieures mais ne pourra rester une bibliothèque de recherche ni même une bonne bibliothèque d'étude. Son entretien sera alors coûteux pour ce qu'elle aura à offrir.

Qui plus est, le poste personnel est en majorité consacré à la rémunération de personnel non qualifié, c'est à dire que c'est d'autant plus une charge pour le budget. Il est bien entendu tout à fait louable de maintenir un certain nombre de moniteurs à la bibliothèque. Mais, dans l'intérêt de celle-ci, ils devraient être employés à des tâches techniques et , non uniquement, pour une présence et une aide accessoire.

Voyons plus en détail le poste documents.

5-2 LES DEPENSES DOCUMENTAIRES DES BIBLIOTHEQUES D'ANGLAIS ET D'AMERICAIN.

La subvention annuelle attribuée à la bibliothèque pour ses besoins documentaires se répartit en sept postes (voir tableau). Chacun reçoit une somme égale, sauf le poste "usuels et concours", avec une attribution plus faible (aux alentours de 2.600 francs annuels). Cette somme est d'ailleurs répartie entre les autres sous-comptes pour les années 1972-1973-1974.

Pour les six autres sous-comptes, nous pouvons noter que si les sommes qui leur sont attribuées sont égales, les dépenses varient énormément d'un poste à l'autre.

En effet, certains professeurs mettent plus à profit que d'autres les ressources financières pensant que "dans le domaine des achats de livres, il est en général bon de partir du principe que la gourmandise est un signe de santé".

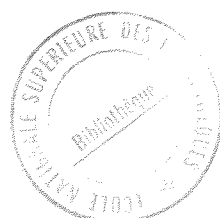
Priorité est aussi donnée, certaines années, à des secteurs moins développés de la bibliothèque. En 1975, il faut constater la quasi-égalité des dépenses pour chaque poste (15% des dépenses documentaires chacun - 10% pour le poste "usuels et concours"), ce qui répond aux vœux des responsables de la bibliothèque.

Parmi ces dépenses budgétaires, quelle est la part réservée à l'acquisition d'ouvrages à proprement parler ? Elle est assez difficile à cerner puisque les sous-comptes portent sur l'achat de toutes sortes de documents. Les périodiques et revues, par exemple, ne font pas l'objet d'un poste spécial et sont enregistrés dans le poste particulier où ils semblent s'intégrer. Un abonnement à une revue de théâtre sera une dépense portée au poste Recherche Théâtrale, par exemple. Ceci correspond, nous l'avons vu, au fait que les revues sont classées avec les livres et nous nous apercevons combien ceci est source de gêne aussi bien en matière de budget qu'en matière de bibliothéconomie. Toutefois, il est possible d'estimer quelle est la place qu'occupent financièrement les périodiques :

- Renouvellement 550 francs en 1974.
- Abonnements 1.400 francs en 1974.

Soit 5% des dépenses.

En 1974, les dépenses de documents autres que livres ou périodiques (photocopie, disques, cassettes ...) ont été calculées et se sont élevées à 2.600 francs, soit environ 6% des dépenses globales. Si bien que les achats d'ouvrages entrent pour 90% dans les dépenses documentaires de 1974. Si l'on se réfère à la part du livre dans la documentation, les dépenses sont proportionnelles aux différents types d'acquisition, proportion qui semble être constante d'une année à l'autre.



a) Les dépenses documentaires des bibliothèques
d'anglais - Sommes engagées.

	1972	1973	1974	1975
Dépenses documents en francs courants.	17.125	38.990	39.958	27.542
Recherche Littérature Générale.	1.695	5.206	7.643	3.625
Recherche Littérature Victorienne	5.172	4.355	12.713	3.727
Recherche Littérature Théâtrale	2.821	10.231	1.387	3.231
Recherche Littérature Moderne	1.748	4.767	4.596	4.660
Littérature/Civilisation Américaine.	1.552	6.111	7.726	4.656
Recherche Linguistique-Phonétique.	4.137	8.320	5.893	5.011
Usuels et Concours.	/	/	/	2.632

b) Les dépenses documentaires moyennes par étudiant.

	Etudiants inscrits en 2° et 3° cycles	Dépenses documentaires par étudiant.
1974	630	63,42 Frs
1975	601	45,82 Frs

VI - COOPERATION ENTRE LES BIBLIOTHEQUES DE L'U.E.R. D'ANGLAIS ET LES AUTRES STRUCTURES DOCUMENTAIRES DE L'UNIVERSITE.

6-1 COOPERATION AVEC LA B.I.U.

6-1-1 La collaboration entre la bibliothèque du Pavillon Laprade et la section Droit-Lettres du quai C. Bernard est très étroite et depuis longtemps établie, grâce à la proximité des locaux et aux bonnes relations qu'entretiennent le personnel de la bibliothèque et le corps enseignant de l'U.E.R.

Les acquisitions se font de manière concertée afin d'éviter les doubles et de répartir les ouvrages selon leur finalité. Pour cela le conservateur chargé des secteurs XA, XB et établit une sélection d'ouvrages à commander et l'envoie aux professeurs qui répartissent les ouvrages entre la bibliothèque de l'U.E.R. et la B.U. Sont choisis pour l'U.E.R. :

- Les ouvrages spécialisés correspondant au fonds de recherche.
- Les ouvrages généraux d'américain.

Sont acquis par la B.I.U. :

- Les ouvrages généraux du domaine XA, XB, les traductions et les ouvrages coûteux.
- Situation inverse pour le secteur américain : la B.I.U. acquiert les ouvrages les plus spécialisés car, selon le responsable pédagogique pour l'américain, la B.I.U. est plus en mesure de conserver les collections.

Les commandes se font séparément.

Bien entendu, pour l'achat de certains ouvrages il n'y a pas de concertation avec la B.I.U. ; lorsqu'ils sont très demandés la bibliothèque de l'U.E.R. en acquiert un exemplaire réservé à ses utilisateurs. C'est le cas de certaines oeuvres du fonds de théorie littéraire, comme celles de Barthes, Jakobson, Todorov etc....

Concertation aussi au niveau des catalogues : pour tout ouvrage reçu à l'U.E.R., une fiche est envoyée au catalogue collectif de la B.I.U. Réciproquement les nouvelles acquisitions de la B.I.U. sont connues à la bibliothèque d'anglais grâce aux fiches qu'elle reçoit mais cet usage n'est systématique que depuis 1974. Il reste cependant une amélioration à apporter à cet échange de fiches. Pour bien faire celles-ci devraient toutes être multigraphiées par la B.I.U. et réparties ensuite.

Enfin enseignants et conservateurs échangent un certain nombre d'informations :

- les professeurs envoient la composition des programmes des enseignements afin que la B.I.U. puisse procéder à des acquisitions dans ces directions, exclure certains ouvrages du prêt ect...
- Parfois le conservateur, de son côté, doit fournir des bibliographies à l'intention des étudiants ou d'un professeur. Il initie les étudiants à la recherche bibliographique.

Nous sommes en présence d'un très bon exemple de coopération entre deux bibliothèques. Faute de moyens financiers il est dommage qu'elle soit limitée dans la mise en commun du catalogage, et plus généralement dans l'aide à apporter à la bibliothèque de l'U.E.R. Ces bibliothèques ont des fonds complémentaires qui devraient être gérés et mis en valeur de façon parallèle ce qui n'est pas encore le cas. Le budget du secteur XB de la B.I.U. du quai C. Bernard donné ci-dessous peut être comparé à celui de la bibliothèque de l'U.E.R. pour illustrer la complémentarité des acquisitions.

TABEAU COMPARATIF DU BUDGET XB DE LA B.U. (Quai C. Bernard) ET DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'U.E.R. D'ANGLAIS.

	BUDGET (en francs courants)		ACCROISSEMENTS	
	B.U (XB)	BIBLIOTHEQUE U.E.R.	B.U (XB)	BIBLIOTHEQUE U.E.R.
1971	18 984	31 449	544	-
1972	12 313	17 124	408	-
1973	9 186	38 988	248	427
1974	10 146	40 550	336	719
1975	16 420	27 541	332	754

Notes :

1) Les chiffres du budget de la bibliothèque de l'U.E.R. sont ici légèrement surestimés, puisqu'ils couvrent aussi les dépenses d'autres documents que les ouvrages.

2) Les suites d'office du secteur XB ne sont pas comprises dans le tableau. Elles sont données ci-dessous.

XB SUITES D'OFFICE.

	Francs courants	Accroissements
1972	4 515,29	110
1973	3 319	58
1974	2 533	69
1975	2 656	32

La bibliothèque de l'U.E.R. est beaucoup mieux dotée que la section XB. Quoiqu'il en soit les deux budgets documentaires sont en baisse depuis 1975.

6-1-2 Autant la coopération entre ces deux organes documentaires est satisfaisante, autant celle entre la salle de presse et la section Droit-Lettres de Bron est réduite à sa plus simple expression ; l'information se fait à sens unique de la B.U vers l'U.E.R. ; il est vrai que la salle de presse est insignifiante par rapport à la B.U. elle ne fournit aucune informations à la B.U qui elle envoie le double des fiches d'acquisitions.

La B.U possède en outre les périodiques étrangers qui se trouvent aussi en salle de presse. C'est une précaution de la B.U. qui entend conserver des collections complètes de périodiques et ne peut laisser cette tâche à la salle de presse puisque les collections sont dispersées chaque année. Il est regrettable qu'il n'y ait pas plus de concertation entre des secteurs nouvellement implantés.

6-2 RELATIONS AVEC D'AUTRES CENTRES DOCUMENTAIRES DE L'UNIVERSITE

Sur ce plan tout l'effort de coopération reste à entreprendre. Il faudrait avant tout cerner les autres bibliothèques avec lesquelles la bibliothèque d'anglais pourrait collaborer. Sachant qu'un certain nombre dépend administrativement de l'université LYON III, il apparaît que seule la B.I.U. est en mesure de se trouver au centre du réseau qui serait créé.

A l'heure actuelle un seul exemple de coopération existe, entre les bibliothèques d'anglais et le C.E.R.T. (Centre d'Etudes et de Recherche Théâtrales) implanté à Bron. Lorsqu'il a été ouvert, ce centre a reçu l'aide de plusieurs de l'U.E.R. de lettres à qui il servait en quelque sorte de prolongement sur le plan du théâtre. Le professeur d'anglais attaché au centre théâtral a jugé que certains ouvrages qui se trouvaient à la bibliothèque d'anglais étaient plus appropriés au C.E.R.T.

et les y a fait transférer. Les fiches se trouvent aux deux endroits.

Cette mise en commun des ressources est inévitable ici puisque le C.E.E.T. est un centre rattaché à plusieurs U.E.R.

Nous sommes frappés, à l'issue de notre étude, de constater combien la qualité et le volume de la documentation sont indéniables mais combien les moyens de mettre ces ressources en valeur font défaut; comme nous l'avons vu, le personnel n'est pas formé pour les tâches qu'il doit accomplir, les locaux et le matériel sont inadaptés, la diffusion de l'information est en ne peut plus limitée.

Nous formulons le vœu qu'il soit remédié à ces insuffisances afin que la bibliothèque puisse offrir à l'utilisateur un véritable service et qu'une coopération technique s'instaure avec la B.I.U. pour intégrer la bibliothèque d'anglais dans le réseau documentaire de l'université.

ABREVIATIONS & SIGLES.

B.I.U.	Bibliothèque Inter Universitaire
B.U..	Bibliothèque Universitaire
C.C.O.E.	Catalogue Collectif des Ouvrages Etrangers
C.D.U.	Classification Décimale Universelle
C.R.D.P.	Centre Régional de Documentation Pédagogique
I.N.R.D.P.	Institut National de Recherches et de Documentation Pédagogique
I.P.P.E.C.	Inventaire permanent des périodiques en cours
U.E.R.	Unité d'Enseignement et de Recherche

ASSOCIATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHECAIRES . - Les Bibliothèques universitaires et les autres organismes de documentation au sein de l'université. - Journée d'étude. Lyon, 22 février 1975. - 44p.

COLLOQUE DE GIF/YVETTE. 7,8 avril 1975. - Journées d'études sur les bibliothèques universitaires. In : Bull. des bibl. de France n° 7, juillet 1975, pp 288-295.

DEUTSCHE FORSCHUNGSGEMEINSCHAFT. - Recommandations de la commission des bibliothèques de la " Deutsche Forschungsgemeinschaft" pour la coordination entre les bibliothèques universitaires et les bibliothèques d'instituts. Trad. de l'allemand par Gérard Littler. In : Bull. des Bibl. de France n° 8, août 1975, vol. 20, pp 395-404.

SOMMAIRE

Introduction.....	P. 1
I- Formation des bibliothèques d'anglais et d'américain du Pavillon Laprade.....	P; 2
1-1 Le départ des collections.	
1-2 Développement des bibliothèques.	
1-3 Finalité des bibliothèques.	
II- Fonctionnement des bibliothèques d'anglais et d'américain.....	P. 6
2-1 Locaux, mobilier, équipement.	
2-2 Le personnel.	
2-3 Les utilisateurs.	
III- Les ressources documentaires.....	P. 12
3-1 Etat des collections.	
3-2 Les acquisitions de la bibliothèque.	
3-3 Les catalogues des collections.	
3-4 Diffusion de l'information.	
IV- La salle de presse de l'U.E.R. d'anglais.....	P. 27
V - Le budget des bibliothèques de l'U.E.R.....	P. 30
5-1 Le budget global.	
5-2 Les dépenses documentaires.	
VI- Coopération entre la bibliothèque d'anglais et les autres structures documentaires de l'université.....	P. 35
6-1 Coopération avec la B.I.U.	
6-2 Relations avec d'autres centres documentaires.	
Abréviations	p. 41
Bibliographie	p. 42

-Tableau descriptif des bibliothèques d'anglais et d'américain.;;.....	hors texte
-Le fichier des inscrits aux bibliothèques.....	p.10
-Répartition des étudiants en fonction du nombre de prêts effectués d'octobre 1975 à juin 1976 en salle d'anglais	p.11
-Estimation et répartition des fonds de la biblio- thèque	p.16
-Répartition numérique et proportionnelle des types de documents entrés à la bibliothèque	p.21
-Répartition par langues des volumes entrés.....	p.23
-Le budget des bibliothèques de l'U.E.R. (1971-1975)	
1)En francs courants.....	p.30
2)En pourcentage.....	p.31
-Les dépenses documentaires des bibliothèques;	
sommes engagées.....	p.34
-Les dépenses documentaires moyennes par étudiant....	p.34
-Tableau comparatif du budget X.B. de la B.I.U. (quai C.Bernard) et de la bibliothèque d'anglais....	p.37
-Les suites d'office du secteur X.B.	p.37

